

BNP Paribas Fortis  
Sandra Wilikens – Directeur RH  
Daniel de Clerck – Président Conseil d'entreprise

NOTRE RÉFÉRENCE

VOTRE RÉFÉRENCE

Bruxelles  
23/3/2020

Objet : Lettre ouverte – mesures Corona

—  
Madame,  
Monsieur,

La CGSLB regrette amèrement que BNP Paribas Fortis accumule les comportements inadéquats, parfois à la limite du cynisme dans la crise sanitaire actuelle.

Voici ce qui fâche:

- Dès l'instant où il n'a plus été question de mettre en quarantaine les personnes ayant été en contact avec des cas positifs, la banque a donné ordre formel et militaire de revenir travailler à tous ses collaborateurs dans cette situation; allant même dans certains cas jusqu'à vouloir contrôler les certificats médicaux. Un tel comportement nous paraît scandaleux quand on voit les efforts actuels demandés au niveau gouvernemental pour limiter les risques de contagion. Il n'est certainement pas fait pour rassurer ou motiver les collaborateurs.
- De nombreuses personnes (parfois même de retour de quarantaine...), surtout en agence, équipées pour télétravailler se voient refuser le télétravail car 'toutes les agences doivent être ouvertes et un maximum de collaborateurs doivent être présents'. La CGSLB estime cette position totalement en contradiction avec les directives gouvernementales. Si les banques exercent bien une activité critique où il y a lieu d'assurer les demandes urgentes des clients, cela ne nécessite pas une présence physique similaire à celle assurée en temps normal. Il y va à nouveau de la santé publique des travailleurs et du pays, le marketing est ici déplacé.
- Hormis pour ceux qui peuvent télétravailler, rien n'est prévu pour aider les membres du personnel dans l'impossibilité de garder leurs enfants en bas âge ; si ce n'est les pousser vers la prise de congés, de récupérations ou encore de congés sans solde – pour autant qu'ils ne soient pas indispensables dans leur service a-t-on même précisé !
- Pour inciter ses collaborateurs à ne pas utiliser les transports en commun, la banque à mis tous les parkings du siège à disposition des travailleurs et rembourse les éventuels frais de parking. Mais la banque refuse ce remboursement aux collaborateurs d'agences pourtant placés en première ligne ...

Bien sûr, la direction estime qu'elle 'offre' le télétravail à un très grand nombre de collaborateurs. Chers membres de la direction, ceci n'est pas un cadeau. C'est un acte humain et civique imposé par l'état à toutes les sociétés ou PME belges. Même à celles dont le bénéfice n'est pas en hausse de 14,5% pour atteindre 2,2 milliards d'Euros.

La CGSLB demande à BNP Paribas Fortis de faire un effort supplémentaire d'humanité et de civisme. Elle espère de tout cœur que les disfonctionnements malheureux actuels ne sont dus qu'à une mauvaise appréciation des réalités d'aujourd'hui, et ne nécessitent donc nullement un recours public aux autorités afin d'y remédier.

—  
Salutations syndicales,

Maarten Dedeyne et Thibaut Montjardin  
Secrétaire permanent - CGSLB